

Énergies. Le bois, source d'énergie locale, n'a pas encore trouvé sa clientèle.

Bioforêt fait face à une situation de blocage



Emmanuel Huzar, le P-DG de Bioforêt, avait investi deux millions d'euros en 2004 pour lancer sa société de production de plaquettes de bois issues des quelque 40.000 hectares que compte la forêt poyaudine, dans l'Yonne. L'activité a véritablement commencé en octobre 2006 et il est désormais possible de dresser le premier bilan d'une initiative qui prend à revers les fondamentaux énergétiques de notre époque pour le chauffage collectif et individuel.

Un an et demi après le lancement de la production, Emmanuel Huzar dresse un

bilan qui n'a pas atteint les objectifs initiaux : « *Nous ne sommes qu'à 40 % de nos objectifs de production de plaquettes, avec 3.000 tonnes produites. Nous avons créé cinq emplois permanents alors que nous pourrions en avoir le double. Mais nous employons malheureusement une main d'œuvre à temps limité* ».

Si le bilan est en-dessous des objectifs, la société Bioforêt est heureusement en bonne santé financière grâce aux moyens financiers et patrimoniaux de son P-DG. La société livre aujourd'hui des plaquettes forestières dans les départements limitrophes de la Seine-et-Marne, du Loiret

et de la Nièvre. Excepté la commune de Villiers-Saint-Benoit, qui chauffe une partie de ses locaux et de ses logements au bois, Bioforêt peine à trouver des clients dans le département. Aucune chaufferie automatique à bois n'a été installée depuis un an.

Bioforêt se maintient malgré tout dans un marché, celui de l'énergie, qui reste figé dans ses réflexes fossiles. Emmanuel Huzar pointe du doigt une concurrence qu'il juge déloyale : « *Il n'y a pas de normes de qualité du bois de chauffage en terme de taux d'humidité, de pouvoir calorifique et de polluants chimiques. Des concurrents comme l'Office*

national des forêts et l'industrie des produits dérivés du bois pratiquent donc des prix forcément plus bas que les nôtres. Les collectivités locales continuent à s'équiper en chaudières utilisant une matière première fossile ou électriques alors qu'aujourd'hui avec le pétrole nous sommes dans un rapport de prix qui est de 1 contre 10. Il nous est même souvent impossible de pouvoir répondre à des appels d'offre publics ». Emmanuel Huzar trouve la situation surréaliste, alors que le département dispose d'une source d'énergie locale renouvelable qui pourrait sur le sol.

JOHANN PETIT